



## Communiqué de presse

Paris, le 6 avril 2020

## <u>Le traitement des urgences cardiovasculaires et neurovasculaires reste une</u> priorité en période épidémique

Le confinement de la population est entré en vigueur le 17 mars dernier, avec pour objectif de limiter la propagation du virus SARS-CoV-2.

Les patients atteints par une forme sévère d'infection COVID-19 doivent être hospitalisés dans les meilleures conditions possibles pour recevoir les traitements.

Tous les professionnels de santé, toute discipline confondue, se sont mobilisés pour permettre cet accès aux soins.

Nous souhaitons rappeler que d'autres maladies graves, dont les affections cardio- et neurovasculaires, peuvent engager le pronostic vital et fonctionnel des patients si elles ne sont pas prises en charge en urgence, en milieu hospitalier.

Il s'agit notamment de l'infarctus du myocarde, de l'accident vasculaire cérébral mais aussi de l'accident ischémique transitoire, des arythmies cardiaques, et de l'insuffisance cardiaque décompensée, quelle qu'en soit la cause.

C'est pourquoi, pendant cette crise sanitaire inédite et d'une ampleur sans précédent, nous devons continuer à assurer le meilleur traitement pour ces patients :

- Une décompensation brutale d'une affection cardio ou neurovasculaire chronique doit conduire à une téléconsultation et/ou une consultation urgente et ce d'autant que l'infection COVID en aggrave le risque.
- Dans ces situations d'urgence, l'accès aux plateaux techniques et aux soins intensifs ne peut pas être différé et des lits restent disponibles.
- Les symptômes cardiovasculaires, qui doivent alerter, sont les douleurs dans la poitrine, l'essoufflement, les palpitations ou les malaises avec ou sans perte de connaissance, qu'ils soient ou non accompagnés de fièvre.
- Les traitements médicamenteux et interventionnels (revascularisation coronaire en particulier) sont indiqués, qu'il y ait ou non une infection à COVID-19. Leur efficacité prouvée reste étroitement dépendante de la rapidité de leur mise en œuvre.
- Les symptômes d'alerte neurovasculaire qui doivent alerter sont toute apparition brutale d'un trouble du langage, d'une paralysie du visage ou d'un membre.
- Les traitements spécifiques tels que la thrombolyse intraveineuse ou la thrombectomie mécanique pour les infarctus cérébraux ne sont pas contre-indiqués





en cas d'infection à COVID-19 et ont une efficacité qui est étroitement dépendante de la rapidité de mise en place.

Cette vigilance doit être accrue en cas d'antécédent cardiaque et/ou vasculaire ou de facteur de risque (obésité, hypertension artérielle, diabète, hypercholestérolémie, tabagisme). Les traitements de fond de ces maladies ne doivent pas être interrompus sauf indication spécifique du médecin.

Toutes les structures hospitalières privées et publiques se sont organisées pour donner un avis en téléconsultation en journée, accueillir les patients en urgence si besoin ou après que ceux-ci aient alerté les services d'urgence (15, SAMU, Pompiers). Ainsi, les filières spécifiques de prise en charge restent opérationnelles dans les établissements de santé malgré la crise sanitaire actuelle.

## **IMPORTANT**

- Ne négligeons pas les symptômes d'alerte d'urgences cardiovasculaires et neurovasculaires!
- Soyons vigilants à la poursuite des traitements cardiovasculaires prescrits au long cours !
- Cardiologues et neurologues restent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.
- Votre vigilance de tous les instants protège nos patients!

Pr Ariel Cohen Président de la Société Française de Cardiologie Pr Emmanuel Touzé Président de la Société Française de Neurologie Vasculaire



## Contacts presse

Société Française de Cardiologie : Valérie Cocherie - valerie.cocherie@sfcardio.fr - 01 43 22 24 15 Société Française de Neurologie Vasculaire : presse@societe-française-neurovasculaire.fr